

Luxembourg, le 17 avril 2020

Monsieur Fernand ETGEN
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG



DEMOKRATESCH
PARTEI

Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

Monsieur le Président,

Par la présente, nous avons l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 83 de notre Règlement interne, nous souhaitons poser la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre du Logement :

« L'accès au logement est une étape primordiale dans la prise d'autonomie des jeunes, qu'ils soient étudiant(es), travailleur(s) ou à la recherche d'un premier emploi. L'évolution des prix sur le marché immobilier au Luxembourg rend cet accès souvent très difficile, surtout pour des jeunes qui démarrent leur vie d'adulte.

En fonction de leur situation personnelle, sociale et financière, il existe différentes formes de logements pour jeunes : le logement encadré, les logements pour étudiants/stagiaires ou la colocation pour jeunes n'ayant pas encore de ménage.

Dans ce contexte, nous aimerions poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre du Logement :

- 1. Combien de projets de ce genre ou d'un autre sont en cours de réalisation en collaboration avec le Fonds de Logement ou la SNHBM ?*
- 2. Combien de ces logements sont réalisés en collaboration étroite avec les communes ?*
- 3. Dans quelle mesure la colocation pour jeunes pourrait-elle être développée davantage ? Quels seraient les partenaires privilégiés en ce domaine ?*

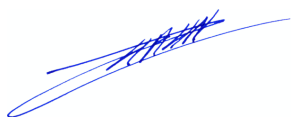
9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu

4. *Monsieur le Ministre pourrait-il nous informer sur l'évolution du nombre des logements pour jeunes créés depuis 2015 ? »*

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de notre très haute considération.



Max HAHN
Député



André BAULER
Député